D052/2019

## CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

L'an deux mille dix-neuf, le 20 septembre, à 14 heures 30 minutes, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal de la commune de Brionne, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN.

Date de convocation : 13 septembre 2019

Nombre de membres

En exercice: 20

Présents: 12

Votants: 14

Membre manquant: 1

Étaient présents: M. ROUSSELIN, M. ANTHIERENS, Mme BINET, M. DU MESNIL-ADELÉE, M. GRIHAULT, M. GUÉNIER, M. MALARGÉ, M. MALHERBE, M. PENVEN, M. PERDRIEL, Mme VAN DEN DRIESSCHE, Mme VATINEL

Étaient absents : M. ARNAUD, Mme BLOTIERRE, M. DELAMARE, Mme ERARD, Mme JORISSEN, M. PALADE,

Mme TERRASSE, Mme VANDERHOEVEN

Membre manquant : représentant de l'association Lézarts et les mots suite à démission.

Pouvoirs : M. ARNAUD a donné pouvoir à Mme VATINEL, Mme VANDERHOEVEN a donné pouvoir à M. GUÉNIER.

Secrétaire de séance : M. ANTHIERENS

Objet : Approbation des projets d'établissement des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (E.A.J.E.) du C.I.A.S. de l'Intercom Bernay Terres de Normandie

## PJ: 3 projets d'établissement

Monsieur le Président rappelle que les projets d'établissement des E.A.J.E. permettent aux structures de fonctionner dans les meilleures conditions. Ils se décomposent en deux parties :

- ✓ Le projet social qui définit les orientations politiques relatives à la Petite Enfance
- ✓ Le projet pédagogique qui encadre les pratiques pédagogiques du personnel des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant.

Monsieur le Président indique que les projets d'établissement doivent être envoyés à la Caisse d'Allocations Familiales de l'Eure afin qu'ils soient soumis en commission d'action sociale en vue du renouvellement du versement des prestations.

Aussi, Monsieur le Président soumet à l'approbation du conseil d'administration les projets d'établissement du multi-accueil de Beaumont-le-Roger, de la micro-crèche de Goupil-Othon ainsi que celui de la micro-crèche de Serquigny qui ouvrira ses portes le 3 février 2020.

## Après avoir ouï et délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :

- Approuve les projets d'établissements des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant du C.I.A.S. de l'Intercom Bernay Terres de Normandie
- 🖔 Autorise Monsieur le Président à opérer les actions nécessaires à leur mise en œuvre.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200003770-20190920-19D052-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/10/2019

Le Président,

Jean-Claude ROUSSELIN.